



# PLOUENAN INFOS

## Feuillet Municipal

Juillet 2023

### Vie municipale

#### Infos Pratiques :

##### Docteurs :

DECHEVIGNY  
02.98.69.54.64  
DESJOUIS  
02.98.69.54.64

##### Pharmacie :

**N.D de Kerellon**  
02.98.69.51.16

##### Masseur-

##### Kinésithérapeutes :

Bars - Bodennec  
02.98.29.64.02  
De la Rebière de Pouyade  
02.98.69.52.40

##### Orthophonie

Marine Siohan  
07.68.80.25.21

##### Ostéopathe :

Aurélié Bars 06.62.08.77.67  
Valentine BRAS

##### Massage bien-être

Axelle MÉLENEC  
06.72.17.53.04

##### Cabinets infirmiers :

Louise LAGATHU  
02.98.69.54.91  
Argouarch-Chapdeleine-Seité-  
Le Henaff  
02.98.69.51.82

##### Cabinet dentaire :

L'HIGUINEN-LESCOUR-  
APPRIOUAL  
02.98.69.55.06

##### Pédicure-Podologue D.E.

M. SOURCEAU  
02.98.69.53.49

##### Sage-femme :

QUELEN Céline 07.89.25.38.28

##### Mairie : 02.98.69.51.11

Du lundi au vendredi :  
8h30-12h00 et 13h30-17h00

##### Mission locale :

à la Maison des Services les  
mardis, mercredis et jeudis de  
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
Tél. : 02.98.29.12.68

##### Médiathèque :

Mardi : 10 h à 12 h / 16h-à 18h30  
Mercredi : 10h-12h/14h à 18h30  
Vendredi : 10h-12h et 16h-18h30  
Samedi : 10h-15h

##### Déchetterie communautaire de Ty Korn :

Le lundi 13h30 à 17h45  
Du mardi au samedi : 8h45-11h45 et  
13h30 -17h45  
Justificatif de domicile obligatoire  
02.98.29.82.11

**Accueil de jour : PLOUENAN**  
02.98.68.10.36 AS Domicile

##### Maison des Services au Public (MSAP) :

- St Pol de Léon 02.98.69.10.44  
- Cléder 02.98.69.44.54



### Thérèse ARGOUARCH, doyenne de la commune de PLOUENAN

Le 23 mai, pour ses 97 ans, Thérèse ARGOUARCH, notre doyenne, a reçu la visite d'Anne MARC, vice-présidente du Centre Communal d'Action Social. Thérèse l'a vivement remercié, avec trois chansons, pour sa visite et pour les cadeaux offerts à cette occasion par le CCAS.

En effet, Vivant chez sa fille à Kerfaven, notre doyenne adore chanter ! Elle chante juste, se souvient très bien des paroles et reprend tous les jours ses refrains préférés : des chansons populaires en Français et en breton, et aussi des cantiques connus !  
Thérèse bénéficie des prestations liées au maintien à domicile pour personnes âgées et profite d'une retraite tranquille et joyeuse.



### RECENSEMENT POPULATION

Le recensement de la population sur la commune de Plouénan aura lieu à partir du 18 janvier jusqu'au 17 février 2024

### CABINET INFIRMIER DE LA ZA DE BEL AIR

« Céline, IDE, intègre le cabinet infirmier de PLOUENAN au sein d'une équipe à l'écoute, dynamique et professionnelle.  
Annick remercie sa patientèle, pour toutes ces années passées, vous demande d'accorder sa confiance à Céline et remercie également ses partenaires de santé »

### DIVAGATION DES CHIENS

Face à une recrudescence de chiens errants, le maire rappelle que la divagation des chiens est interdite sur la voie publique conformément aux textes de lois du Code civil Rural et arrêté municipal en vigueur.  
Chaque propriétaire a l'obligation de maintenir son animal dans l'enceinte de sa propriété par tout moyen adapté à sa disposition.  
**Les chiens circulant sur la voie publique même accompagnés doivent être identifiables et tenus en laisse et muselés le cas échéant.**  
Les propriétaires concernés par la divagation de leur animal pourront être passibles de contraventions et de poursuites conformément aux lois notamment en cas de troubles.

### REPAS DES ANCIENS

Le repas organisé par le Centre Communal d'Action Sociale aura lieu au Cristal le 4 octobre 2023.

### FORUM DES ASSOCIATIONS

Le prochain forum des associations aura lieu à l'Espace le 8 septembre 2023

### Urbanisme

**Vous souhaitez déposer une autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de construire...)?**  
Deux possibilités sont offertes à la population par la communauté de communes, rendez-vous sur le site : [ads@hlc.bzh](mailto:ads@hlc.bzh)  
Saisir en ligne : [déposez ici un dossier au format numérique](https://www.service-public.fr)  
Dossier papier : téléchargez les formulaires sur le portail [www.service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Pour le dépôt du dossier papier, qui doit se faire en mairie, le service sera fermé du 24 juillet au 11 août 2023.

### Finances Publiques

#### Obligation de déclaration d'occupation des locaux

Propriétaires : vous disposez jusqu'au 31 juillet 2023 pour effectuer votre déclaration d'occupation des locaux  
Déclaration accessible depuis le service en ligne « Biens immobiliers » à partir de votre espace sécurisé sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)  
Vous pouvez être accompagné dans cette démarche par un agent des finances publiques par téléphone au 0 809 401 401 (du lundi au vendredi de 8h30 à 19h)

## Maison du filet brodé

Pendant l'été, la Maison du filet brodé se joindra au marché estival chaque mercredi soir et proposera une « visite spéciale journée de marché » de 17 à 18h à partir du 21 juin.

Pendant tout l'été, l'association Ijin ha Spered ar Vro participera aussi à l'exposition mise en place à la médiathèque de Plouénan sur les broderies du monde. De nombreuses animations sont organisées à la Maison du filet brodé aux heures d'ouverture du musée le mardi, mercredi et jeudi de 14h à 18h.

- ◆ Stage de filet : 5 juillet, 3 et 22 août
- ◆ Stage de broderie : 11 juillet, 8 et 29 août
- ◆ Visites enfants : 13 et 25 juillet, 17 août

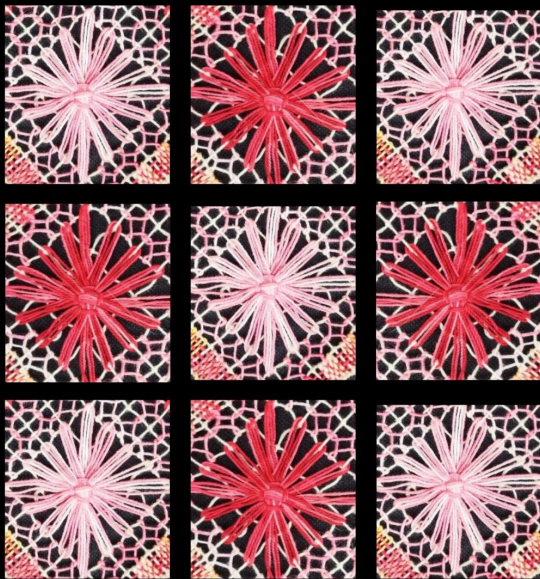


## Médiathèque

### Broderies d'ici et d'ailleurs

Médiathèque de Plouénan

1<sup>er</sup> Juillet au 15 Septembre 2023



### HORAIRE D'ÉTÉ MÉDIATHÈQUE

JUILLET-AOÛT



Mardi: 10h-11h/16h-18h

Mercredi: 10h-12h/16h-18h

Vendredi: 10h-12h/16h-18h

Samedi: 10h-12h



### LA MEDIATHEQUE PASSE EN HORAIRES D'ETE !

Toute l'équipe vous souhaite un bel été et vous invite à vérifier les horaires avant de vous rendre en médiathèque. N'hésitez pas demander à ce que l'on vous prolonge vos documents si vous partez en vacances...

### BRODERIES D'ICI ET D'AILLEURS

Cet été, partez à la découverte des broderies du monde entier à travers une exposition qui met également à l'honneur le patrimoine local. Des coiffes bretonnes à la broderie brésilienne, cette promenade brodée est l'occasion de mettre en dialogue des pratiques multiples de la broderie.

Rendez-vous le **samedi 1<sup>er</sup> juillet de 10h à 12h**, avec des membres de l'association Ijin ha Spered ar Vro pour vous initier aux mystères du filet brodé et aux gestes ancestraux des brodeurs bretons.

Tout l'été, venez participer à la création d'une broderie participative... Vous avez des pelotes de laines ou des fils à broder qui dorment dans votre placard ? Amenez-les-nous afin qu'ils fassent partie de cette œuvre collective qui trouvera sa place sur les murs de la médiathèque !



## Divers - Annonces

### MISSION LOCALE- Jeunes 16-25 ans

**Une permanence de la Mission Locale sur la commune**  
RDV au 02.98.15.15.50

La Mission Locale sera présente sur Plouénan à la mairie les 1er et 3ème jeudis après-midi de chaque mois, de 14h à 17h.

Ces permanences seront assurées par Mme COLIN.

### NUMEROTATION

La distribution des plaques de numérotation des habitations (en zone rurale) a commencé.

Afin de retirer votre plaque en mairie il faudra vous munir d'un justificatif de domicile.

Un certificat d'adressage vous sera remis.

### Marché place F. PRIGENT

Tous les mercredis soirs de 17h00 à 20h00.

Du 15 juin au 15 septembre,

Si vous êtes intéressé(es) contactez le 06.74.84.86.03

### Recensement national obligatoire à 16 ans - Jeunes nés au mois de juillet 2007

L'article L.113-1 « Tout français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser ». A la date anniversaire de ses 16 ans tout jeune français doit se faire recenser à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille. La mairie remet une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Tél. : 09 70 84 51 51

<http://www.defense.gouv.fr/jdc>  
[csn-brest.sec.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-brest.sec.fct@intradef.gouv.fr)

### FINISTERESTES29

Kerisnel 29250 SAINT POL DE LEON  
Panier 100% anti-gaspi  
Légumes frais Bretons

Panier été : 3 à 5 kg de légumes  
Panier hiver : 5 à 10 kg de légumes  
Lundi 15h00-19h00

Mardi 9h30-12h30/15h00-19h00

Mercredi 9h30-12h30/15h00-19h00

Jeu 9h30-12h30/15h00-19h00

Vendredi 9h30-12h30/15h00-19h00

Samedi 9h00-12h00

A partir de 5 € - [www.finisterestes29.fr](http://www.finisterestes29.fr)

### L'Echoppe Solidaire

L'échoppe solidaire passera dans votre commune ! C'est une épicerie solidaire dans laquelle les produits (alimentaires et non-alimentaires) sont à -70 %. Toutes les personnes du Haut-Léon Communauté sont concernées (sous conditions de ressources). L'échoppe solidaire est présente tous les premiers mercredis du mois, dans la Commune de Plouénan de 17h30 à 18h30 sur le parking de la maison du filet brodé, près du cimetière.

### COLLECTE DE SANG

Salle Michel Colomb  
SAINT POL DE LEON

Mercredi 12 et jeudi 13 juillet

Mercredi 9 et jeudi 10 août

Mardi 17, mercredi 18 et jeudi 19 octobre

Mardi 19 et mercredi 20 décembre

### Le Crédit Agricole de Plouénan fait peau neuve !

Le Crédit Agricole du Finistère est résolument tourné vers l'avenir.

Pour être là où vivent ses clients sociétaires et les accompagner dans leurs projets, le Crédit Agricole a choisi d'adapter son réseau d'agence de proximité aux nouveaux modes de consommation de la banque et notamment celui du digital.

Ainsi la rénovation de l'agence de Plouénan commencera le 3 juillet 2023 pour une période d'environ 5 mois, pour mieux vous accueillir.

L'agence de Saint-Pol-de-Léon est votre agence temporaire le temps des travaux.

**PLOUÉNAN**  
**PONT-EON**  
**DÉMÉNAGEMENT**

**SAMEDI 5 AOUT**  
STADE DE KERMARIA  
PLOUÉNAN

14h  
Concours de Pétanque  
Triplette (15€/équipe)  
4 Parties  
Mise + 30%

Réservation possible au :  
06.13.27.50.46

A partir de 20h  
Repas avec animation  
musicale :  
Dyvan le Terrible

23H  
Feu d'artifices

ENTRÉE GRATUITE  
CARTE BANCAIRE ACCEPTÉE

Organisation : Comité Des Fêtes de Plouénan

FESTIVAL  
**TER'FEST**  
2023

QUEEN  
by Kind of Queen

TÉLÉPHONE  
by Mégaphone

HORIZON  
DJ HERVÉ

À partir de 19h  
**SAM. 22 JUILLET**  
**PLOUÉNAN**

ENTRÉE 8€  
Restauraton sur place  
Food truck  
Carte bancaire acceptée

## Pôle animation



### Pôle animation : ALSH est ouvert tout l'été

Les inscriptions se font sur le portail familles.

Pour toute nouvelle inscription d'un enfant, merci de contacter la directrice ( 06 66 07 09 79, animateursplouenan@gmail.com)

Les inscriptions pour les mercredis de septembre sont déjà ouvertes.



### Sensibilisation sur les violences avec les élèves de l'école Simone veil

Les animateurs de la commune ont accueilli chaque classe, de la maternelle aux CM2, le jeudi 8 juin à l'espace enfance jeunesse de Plouéan. Ce fut ainsi l'occasion d'échanger sur les 3 types de violence : violence physique, violence verbale, violence émotionnelle.

Les violence physiques et verbales sont souvent plus identifiables. Mais la violence émotionnelle est trop souvent présente. Il ne faut banaliser aucune de ces violences. La communication, l'échange et la verbalisation sont les leviers pour lutter contre ce fait sociétal.



### DISPOSITIF Familles : « Parents, un jeu d'enfant ?! »

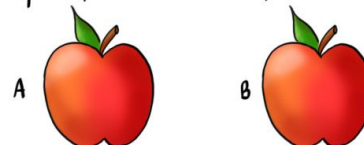
Une nouvelle journée d'animation destinée aux familles s'est déroulée le dimanche 11 juin à la salle omnisports de Plouéan. 30 personnes ont participé à cette 6ème action dans le cadre du dispositif Familles 2023.

Christelle NEA a ainsi proposé une dizaine d'ateliers multisports : badminton, gym, street golf, ultimate, foot, ... pour les familles de 6 mois à 99 ans. Un dimanche convivial et sportif où les familles se retrouvent !

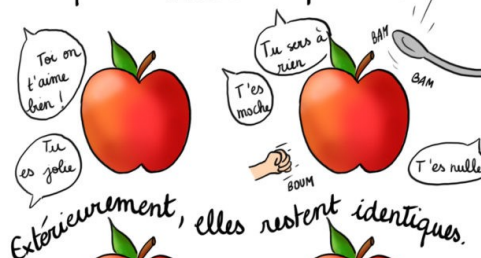
Le prochain rendez-vous est donné le 24 septembre 2023 à l'espace enfance jeunesse pour la fête du jeu !



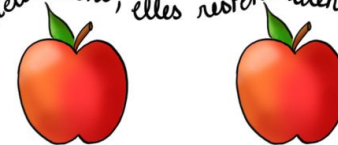
Au départ, ce sont deux pommes identiques.



Mais pomme B subit coups et insultes.



Exérieurement, elles restent identiques.



Et pourtant, à l'intérieur ...



©www.rauresetcreatures.fr

D'après l'expérience de Rose Dutton.

**JOURNÉE SPORT EN FAMILLE**

**DIMANCHE 11 JUN 2023**

**SALLE OMNISPORTS DE PLOUÉAN**  
10H-12H/13H30-16H30

Accès libre

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte de 1 à 99 ans

Organisation :  
Pôle enfance jeunesse

**Prochaine parution : Août 2023**  
les articles seront à déposer avant  
le 10 juillet 2023